



Commune de
CRANS-MONTANA

CONVOCAATION DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire de la Commune de Crans-Montana est convoquée le

Lundi 14 juin 2021 à 19h00
à la Salle polyvalente de Mollens

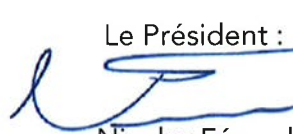
L'ordre du jour est le suivant :

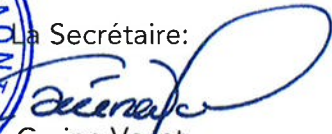
1. Ouverture de l'assemblée, désignation des scrutateurs, contrôle des présences.
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 22 février 2021.
3. Assainissement de Crans-Montana Énergies SA : Information.
4. Présentation des comptes 2020.
5. Rapport de l'organe de contrôle.
6. Approbation des comptes 2020 et décharge aux organes.
7. Approbation du règlement sur l'attribution des subventions annuelles aux sociétés sportives et de loisirs.
8. Approbation du règlement sur l'attribution des subventions annuelles aux sociétés culturelles.
9. Sujets d'actualité et divers.

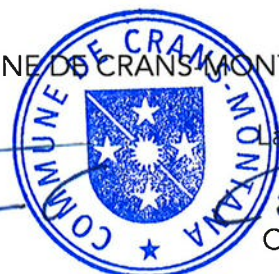
Sous réserve de nouvelles restrictions de la Confédération en lien avec le COVID-19. Les mesures sanitaires en vigueur seront respectées.

Recevez, chères citoyennes et chers citoyens, nos salutations les meilleures.

COMMUNE DE CRANS-MONTANA

Le Président :  Nicolas Féraud

La Secrétaire:  Carine Vocat



Crans-Montana, le 21 mai 2021.

N.B. : Les annexes peuvent être consultées et téléchargées du site communal www.commune-cransmontana.ch.